

Le 16 juin 2017

Une nouvelle ambition pour la culture en Pays de la Loire



- ① Communiqué de presse p.2 et 3
- ② Une promesse d'enracinement : une Région au service des territoires et des publics p.4
- ③ Une promesse de développement : une Région au service des artistes, des acteurs et des projets ... p.6
- ④ Une promesse de rayonnement, une culture aux avant postes de l'innovation p.8

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

Nantes, le 16 juin 2017

Communiqué de presse

Une nouvelle ambition pour la culture en Pays de la Loire

Dès le début de cette nouvelle mandature la Région des Pays de la Loire a fait le choix de mettre l'action culturelle au cœur de l'action régionale. *« J'avais pris l'engagement de maintenir le budget consacré à la culture et je l'ai tenu, alors même que des recherches d'économie ont été engagées dans tous les autres domaines d'intervention de la Région. »*, rappelle Bruno Retailleau. Sur cette base consolidée, la majorité affirme une nouvelle ambition culturelle : *« Nous ne voulons être ni prescripteur ni spectateur des actions culturelles, nous avons choisi de jouer le rôle actif de fédérateur des territoires, des acteurs et des pratiques culturelles. »*. Cette ambition régionale se concrétise aujourd'hui par l'adoption d'une nouvelle stratégie pour la culture répondant à une triple promesse :

- l'enracinement, avec un accès de la culture pour tous sur tous les territoires,
- le développement, avec le soutien aux acteurs et aux filières culturels,
- le rayonnement, pour des pratiques culturelles tournées vers le 21^{ème} siècle.

Une stratégie travaillée en concertation

Cette nouvelle stratégie a été concertée avec les acteurs pour les accompagner dans leur désir de créer d'inventer, d'innover et de participer au développement culturel social et économique des Pays de la Loire. Son élaboration a donné lieu à plus de cinquante rencontres ou réunions, à trois demi-journées de réunions avec les commissions transversales de la Conférence régionale consultative de la culture, et à un échange informel avec le CESER, préalable à son avis formel. La concertation continuera par ailleurs d'être au cœur de la gouvernance des politiques culturelles de la Région avec la volonté d'embrasser tous les acteurs de la culture à travers une instance refondée et élargie notamment au design, à l'architecture, à la mode, au tourisme.

2

La nouvelle stratégie culturelle en bref

Irriguer tous les territoires, servir tous les publics, accueillir les artistes, favoriser les hybridations artistiques et technologiques, innover pour créer et transmettre, proposer l'excellence pour tous : telle est l'ambition nouvelle que se donne la Région en articulant son action selon trois axes.

1. **Pour les territoires et les publics**, la Région s'engage notamment auprès des territoires ruraux en créant **un nouveau Fonds de développement culturel territorial destiné à aider plus largement les projets**. Elle élargira également la politique des Petites cités de caractère aux communes rurales éloignées des centres urbains.

La Région s'attachera à aider tous les patrimoines et notamment le patrimoine immatériel (les traditions orales, les coutumes, les savoir-faire, les façons d'habiter, la gastronomie des Pays de la Loire). Par ailleurs, **la Région créera des parcours culturels** valorisant ses richesses culturelles et patrimoniales et développant un tourisme doux à l'image de la réussite de la Loire à Vélo. Un premier travail sera ainsi lancé avec l'Agence régionale et les associations pour développer un **parcours parc et jardins** ; d'autres pourraient être proposés tels qu'un Parcours Plantagenêt avec la Cité du Mans, Angers, Fontevraud, Talmont, Nieul sur l'Autise... ou un Parcours Art contemporain et architecture du 20^{ème} siècle.

Pour fêter la culture et les arts et toucher toujours plus de publics, en lien avec les musées du territoire et particulièrement les Musées de France et d'autres institutions qui le souhaiteront, **la Région organisera en 2018 un événement valorisant les collections** et invitant à la visite, par des projections d'œuvres dans l'espace public. Ces œuvres seront choisies de façon participative.

2. Pour les artistes, les acteurs et les projets, la Région souhaite accompagner et améliorer les conditions de création, de travail et d'emploi et soutenir le développement économique des filières.

La Région mettra à l'étude **la création d'une extension du FRAC à Nantes**, conçue comme un lieu d'exposition, de démonstration, de production et comme un foyer de rencontres entre la jeune création et le public. Ce sera **au cœur de la métropole un lieu vivant animé par les artistes, un lieu effervescent de création et de diffusion, un carrefour pour les commissaires d'exposition, les galeristes, les enseignants et les étudiants des écoles d'art, d'architecture, de design, de cinéma, un lieu privilégié et ouvert de rencontre entre la création contemporaine et le public.** A Carquefou, le FRAC renforcera un pôle d'excellence autour de la collection, à la fois espace d'exposition avec des accrochages régulièrement renouvelés et lieu de ressource, de formation et de recherche organisé autour de la collection.

La Région va également **s'engager dans la formation professionnelle des acteurs de la culture et ouvrir un dialogue pour établir une feuille de route partagée.**

Elle poursuivra son action en faveur de l'ensemble des filières pour assurer leur développement. En particulier dès 2018, elle mettra en œuvre **l'exonération de la contribution sur la Valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** pour les librairies indépendantes, les cinémas d'arts et d'essais et les disquaires.

Enfin, la Région souhaite **proposer à l'Etat d'engager une réflexion sur un pacte visant à garantir la stabilité du niveau général des financements de la culture en Pays de la Loire**, dans le respect des politiques culturelles de chaque collectivité. Cette réflexion et la mise en œuvre du pacte constitueraient la priorité du volet culturel des travaux de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP).

3. Pour entrer dans la culture du 21ème siècle, la Région lancera dès 2017 une expérience d'accélération d'une dizaine de start up et PME créatives et elle renforcera 4 niches d'excellence culturelle et créative : le numérique et la création digitale, la mode et les textiles intelligents, les jeux vidéos et le design.

Enfin **pour montrer et faire vivre le mouvement de la création, la Région va lancer un événement inédit et fédérateur « Culture au futur »** : Artistes, entreprises, chercheurs, étudiants, grand public vont expérimenter ensemble à la découverte de nouveaux usages et de nouvelles pratiques conjuguant étroitement culture et innovations technologiques. La technologie est aujourd'hui omniprésente, cela rend encore plus nécessaire d'interroger les perspectives qu'elle offre à l'expérience humaine, qu'elle soit sensible, esthétique ou cognitive. Pour comprendre et décoder ces révolutions, Culture au Futur proposera à des artistes, écrivains, scénographes d'interpréter les liens entre la création et la technologie et de construire avec les entreprises de nouvelles formes d'innovation. La 1^{ère} édition de cet événement organisé sur deux journées (professionnelle puis grand public) pourrait se tenir en mai 2018.

Conjuguer la culture au futur, c'est aussi poursuivre une double ambition :

- s'attacher au développement de l'enseignement supérieur culture, sous toutes ses formes, aider la recherche et les équipements, et fédérer les acteurs de l'enseignement et de la recherche.
- favoriser, par l'information et la concertation, un meilleur accès des lycéens des Pays de la Loire aux écoles supérieures culture du territoire.

Une promesse d'enracinement une Région au service des territoires et des publics

« Notre volonté, c'est de lutter contre la fracture culturelle et permettre à chaque Ligérien d'avoir accès à de grands spectacles et de grandes œuvres, à ce qui constitue notre patrimoine commun et contribue à la vitalité et à l'unité de nos territoires. La culture n'est pas un accessoire mais bien une nécessité pour rassembler les Ligériens et faire rayonner les Pays de la Loire. » précise Laurence Garnier, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge de la culture.

L'excellence culturelle au plus près des publics

- **Mobiliser les grands opérateurs culturels ligériens au service des territoires et de leurs populations :** avec le nouveau projet culturel et scientifique de Fontevraud, le soutien à l'ONPL qui étudie la création d'un festival Cinéma et musique pour découvrir des films accompagnés musicalement par l'orchestre et son chœur amateur ; les nouvelles initiatives du FRAC pour diffuser ses collections en s'associant à des parcours et expositions itinérantes ; l'installation des Arts Florissants à Thiré et la création d'un nouveau centre culturel de rencontres. Attentive à la diffusion culturelle en milieu rural, après la tournée d'Angers Nantes Opéra au printemps 2017 avec *Histoires Sacrées*, la Région soutiendra en 2018 une tournée du Centre National de la Danse contemporaine d'Angers sur les territoires dans le cadre du pacte régional pour la ruralité.
- **Fêter la culture et les arts pour tous, avec la création d'un événement régional, une fête des musées pour valoriser les collections des musées du territoire.**
- **Agir pour les publics,** la Région organisera un **grenelle Culture et Handicap** pour permettre l'accès des personnes handicapées aux offres culturelles des territoires. **L'éducation artistique et culturelle sera renforcée dans les lycées et CFA** notamment au travers du Programme des actions éducatives. la Région créera le **pass culture sport numérique**, une version dématérialisée de cet outil utilisé aujourd'hui par plus de 60 000 jeunes sera disponible au printemps 2018. Pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville la Région poursuit son action et **renforcera son soutien la tournée de la Philharmonie des deux mondes à l'automne 2017** dans trois quartiers identifiés.
- Favoriser **la mobilité culturelle des publics :** la Région continuera de développer les tarifs TER événementiels et la mise en place de dessertes supplémentaires ou renforcées pour des opérations spécifiques. Elle inclura la mobilité culturelle dans son dialogue avec SNCF.

4

Tous les patrimoines revalorisés

- **Pour revivifier le patrimoine par la création, la Région crée un nouveau fonds de développement culturel territorial** qui permettra notamment de soutenir des projets dans les territoires ruraux. Elle encouragera également les projets culturels partagés par plusieurs communes d'installation d'artistes ou d'équipes artistiques dans des lieux patrimoniaux disponibles. **L'appel à projets « Sensibilisation-animation du patrimoine » lancé en février 2017 préfigure cette démarche. Avec plus de 50 dossiers reçus et près de 40 dossiers retenus, dont 80% issus des territoires ruraux, cet appel a été un véritable succès et témoigne à la fois des attentes et des énergies des territoires.**
- La Région étendra la politique des Petites cités de caractère aux communes rurales éloignées des centres urbains pour leur projet d'aménagement et de sauvegarde de leur typicité avec un dispositif spécifique de centre-bourg.

- **La Région élargira sa politique de protection et de valorisation du patrimoine.** Elle développera un programme d'inventaire, de conservation et de valorisation du patrimoine immatériel régional rassemblant notamment les traditions orales, les coutumes, les savoir-faire, les façons d'habiter, la gastronomie des Pays de la Loire. Elle soutiendra, en lien avec l'Office du patrimoine culturel immatériel, **l'émergence d'un lieu ressource dédié à la sauvegarde et à la valorisation de la mémoire collective régionale. Située sur le site historique de la ferme du Vasais à Saint-Jean-de-Monts, cette maison du patrimoine oral rayonnera sur l'ensemble du territoire régional** et agira au sein d'un réseau rassemblant différentes structures agissant dans le même secteur en Pays de la Loire.
- Avec presque 18 millions de nuitées en 2016, la Région des Pays de la Loire est la quatrième destination touristique des français. Elle a tous les atouts pour répondre au désir croissant d'un tourisme doux, et **devenir une terre de parcours culturels.** La collectivité ira plus loin, en créant et valorisant de véritables parcours culturels, à l'image de la réussite du parcours la Loire à vélo. Des parcours très divers peuvent ainsi être proposés :
 - Parcours Plantagenêt avec la Cité du Mans, Angers, Fontevraud, Talmont, Nieul sur l'Autise etc. ;
 - Peintures murales avec les nombreuses fresques des églises et les monuments aux morts peints ;
 - Art contemporain et architecture du XXe siècle ; des parcours sur des artistes ayant vécu et travaillé en région pourraient également être imaginés.

1^{er} projet à l'étude : la promotion d'un parcours autour des jardins et des parcs, travaillé avec l'Agence régionale et les associations de propriétaires publics et privés avec le développement d'une plateforme numérique dédiée conçue pour permettre aux usagers de fabriquer leur itinéraire et leur voyage.

Une promesse de développement une Région au service des artistes, des acteurs et des projets

Avec quelque 22 800 entreprises soit 11% du total régional et près de 90 000 emplois, les entreprises des secteurs culturels et créatifs en Pays de la Loire couvrent l'ensemble du territoire : de l'atelier artisanal à la jeune pousse, de la librairie, de la galerie d'art à la salle de cinéma et aux compagnies et salles de spectacles, de la maison d'édition au producteur de film, des cabinets d'architectes aux entreprises de mode et d'ameublement et aux agences de design. La Région souhaite les doter de moyens pour leur permettre de mieux se développer aux plans artistique et économique. Elle veut accompagner la structuration et la professionnalisation des filières, améliorer les conditions de création, de travail et d'emploi des artistes notamment sur les besoins et les droits à la formation comme pour toute autre filière professionnelle.

Favoriser la création artistique

- **Terre d'accueil pour les artistes, la Région souhaite accueillir plus et mieux en renforçant dans toutes les disciplines les résidences d'artistes** qui sont un point fort des Pays de la Loire.
- **Création d'un foyer nouveau pour la création contemporaine en Pays de la Loire** : La Région mettra à l'étude la **création d'une extension du FRAC à Nantes**, conçue comme un lieu d'exposition, de démonstration, de production et comme un foyer de rencontres entre la jeune création et le public.

Favoriser la structuration des filières culturelles et la formation des acteurs

Animatrice du dialogue intersectoriel avec les pôles régionaux (Pôle des musiques actuelles, Pôle des arts visuels, Plate-forme du cinéma et de l'audio-visuel, Mobilis) la Région sera force de proposition sur les enjeux transversaux aux filières (mutualisation, formation, transfert de compétences). Elle interviendra sur 2 axes :

1. **Accompagner la professionnalisation des acteurs** en soutenant des structures qui favorisent le démarrage d'activités (incubateurs, coopératives d'activité et d'emplois, développeurs d'artistes...), en accompagnant la fonction employeur dans le secteur artistique pour renforcer les compétences en ressources humaines, en administration et en engageant les acteurs dans une réflexion sur la création d'un groupement d'employeurs culture, à l'image de ce qui existe en Nouvelle Aquitaine.
2. **S'engager dans la formation professionnelle et ouvrir un dialogue sectoriel avec les professionnels de la culture.** Aujourd'hui l'offre de formation régionale ne concerne que très peu le secteur culturel qui n'est pas un secteur en tension et dont les professionnels ont généralement un haut niveau de qualification via leur formation initiale. Exception faite pour les métiers dits techniques et pour les besoins en formation continue. Dans ce contexte, suite aux travaux de la CRCC repris en 2017, la Région pourrait mettre en place un dialogue avec ses partenaires pour formaliser une feuille de route partagée, avec une offre de formation culturelle souple et adaptée aux besoins du secteur, développer la professionnalisation des acteurs culturels notamment dans le champ de l'entrepreneuriat culturel et sécuriser les parcours professionnels.

Renforcer les Filières, assurer leur développement économique

- Exonérer de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) les librairies labellisées « Libraires indépendantes de référence », les cinémas d'art et d'essai et les disquaires indépendants. **Plus d'une centaine de structures bénéficieront dès 2018 de cette mesure.**
- Etudier **un futur contrat de filière qui permettra de renforcer la cohésion entre les acteurs et partenaires de la chaîne du livre** à l'échelon régional, et contribuera à l'adaptation des politiques et des projets des associations professionnelles mises en place pour les soutenir.

- **Renforcer le positionnement de la Région sur l'accueil de tournages en élargissant le fonds d'aide à la création cinématographique, audiovisuelle et multimédia.** Aujourd'hui l'enveloppe de l'aide est de 1,65 M€. Une augmentation progressive de 600 000 €, avec un renfort de 250 000 € du CNC, permettrait un engagement supplémentaire de 850 000 €, soit cinq à six projets importants de plus. A terme, l'objectif pourrait être de disposer d'un fonds équivalent à celui de la Bretagne, soit 3M€.
- **En lien avec le pôle des musiques actuelles, élaborer et adopter une convention Etat-Région-Centre national des variétés pour accroître le soutien aux musiques actuelles,** et notamment aux esthétiques les moins exposées (jazz, musiques trad'actuelles...) et aux projets hybrides novateurs ainsi qu'à la structuration économique de la filière musicale (soutien aux maillons indispensables comme les développeurs d'artistes, expérimentation de nouveaux outils financiers, accompagnement de la transition numérique, création d'un maillage de compétences...)
- Au-delà des dispositifs existants, Avis de Grand Frais et Avis de Tournée, **engager un accord de coopération inter-régional avec la Bretagne et la Normandie, pour soutenir la production et la diffusion de nos équipes artistiques de spectacle vivant.**
- **S'engager dans les actions concourant à la valorisation de l'architecture,** via par exemple l'association Plan 5 et l'organisation des journées nationales de l'architecture.
- Promouvoir la première école française de e-sport créée à Nantes, la E-sport Academy.
- **Soutenir les métiers d'art (50 formations, environ 2000 entreprises et 6000 emplois directs) ainsi que les entreprises labellisées « Entreprises du Patrimoine Vivant » (une centaine d'entreprises)** en concertation avec la DRAC, la Chambre de métiers et de l'artisanat régionale pilotant la mission « Pays de la Loire - Métiers d'art » et les différents acteurs culturels dans le domaine du patrimoine et de la création contemporaine.
- **Enfin, pour toutes les filières, la Région étendra et renforcera son soutien à la présence des acteurs des Pays de la Loire dans les grandes manifestations professionnelles et artistiques françaises et internationales,** à l'image de ce qui se fait déjà pour Avignon, pour le salon du livre de Paris et bientôt pour le salon du livre de jeunesse de Bologne. La mobilité des artistes plasticiens, des commissaires d'expositions et des galeries, en France et à l'étranger, sur de grands rendez-vous (foires internationales, biennales, expositions d'envergure) sera également favorisée.

Soutenir les projets et leurs financements

- La Région sera un interlocuteur attentif et disponible à l'accueil des porteurs de projets, à l'accompagnement de l'émergence, de l'originalité et de l'innovation. Elle souhaite s'engager dans la promotion du mécénat culturel et entrer au côté de l'Etat dans le pôle régional du mécénat. La Région s'associera à l'organisation en 2017 du forum Entreprendre dans la culture, dont la première édition a eu lieu à Angers en 2016. En lien avec sa nouvelle stratégie européenne, la Région aidera les structures culturelles à obtenir des financements européens et à répondre aux appels à projets européens, elle lancera également des appels à projets culturels au titre des crédits déconcentrés du Programme d'Investissement et d'Avenir (PIA).
- Pour mieux accompagner et préserver la pérennité des structures culturelles, la Région souhaite **proposer à l'Etat d'engager une réflexion sur un pacte visant à garantir la stabilité du niveau général des financements de la culture en Pays de la Loire, dans le respect des politiques culturelles de chaque collectivité.** Cette réflexion et la mise en œuvre du pacte constitueraient la priorité du volet culturel des travaux de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP).

Une promesse de rayonnement une culture aux avants postes de l'innovation

L'ambition de la Région c'est de développer et faire rayonner une culture à la croisée de la création artistique et du numérique, de diffuser une culture porteuse d'innovations auprès du grand public.

Booster l'innovation croisée entre création artistique et économie numérique

- **Favoriser l'innovation artistique pour susciter des coopérations inédites et innovantes** sur le territoire (croisement des esthétiques, hybridation art / nouvelles technologies) avec le **lancement d'un appel à projets « artistes et arts numériques »** qui encouragera plusieurs structures à accueillir des artistes ou des équipes artistiques ligériennes pour leur permettre de réaliser leur projet et de rencontrer les publics.
- **Investir le champ du numérique au service de la culture, de la mémoire et de l'histoire, en développant** un programme ambitieux de numérisation du patrimoine des archives, des bibliothèques, des musées, en coopération avec les autres collectivités et avec l'Etat. La Région propose de lancer un appel à chercheurs, financé par des bourses, pour contribuer à écrire l'histoire de la région.
- Lancer une **expérience pilote d'accélération d'une dizaine de start-up et PME créatives.**
- **Renforcer les quatre niches d'excellence culturelle et créative** à fort potentiel économique à savoir **le Numérique et la création digitale - Réalité immersive (réalité virtuelle / réalité augmentée)** en lien avec Clarté et Laval Virtual, **la Mode et les textiles intelligents** avec le Campus des métiers et des qualifications des industries créatives de mode et du luxe de Cholet et le cluster WE Network sur Angers, **les Jeux vidéo** fédérés au sein du cluster interrégional, Atlangames, et **le Design** autour notamment l'Ecole de design Nantes Atlantique et du collectif Design'in.
- **soutenir l'enseignement supérieur culture, une des forces culturelles des Pays de la Loire.** Il regroupe plus de 5000 étudiants, répartis dans des formations qui couvrent tout le spectre de la culture. Ecoles d'art, école d'architecture, de design, spectacle vivant avec le Pont supérieur et le CNDC d'Angers, cinéma avec CinéCréatis, BTS audiovisuel à Montaigu, BTS régie spectacle à Nantes... **La Région renforcera son soutien à cet enseignement. Elle l'associera plus étroitement à la fois à sa politique d'enseignement supérieur et à sa politique culturelle.** La Région favorisera un recrutement plus territorial et plus diversifié des écoles culture ligériennes. Elle encouragera la formation en apprentissage, favorisera la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. La Région soutiendra les établissements culturels et artistiques dans leurs acquisitions d'équipements pédagogiques innovants à hauteur de 25% du coût total éligible..

Offrir aux entreprises culturelles et créatives et aux acteurs de la création de la région une meilleure visibilité avec un événement nouveau « Culture au futur ».

Artistes, entreprises, chercheurs, étudiants, grand public vont expérimenter ensemble à la découverte de nouveaux usages et de nouvelles pratiques conjuguant étroitement culture et innovations technologiques. La technologie est aujourd'hui omniprésente, cela rend encore plus nécessaire d'interroger les perspectives qu'elle offre à l'expérience humaine, qu'elle soit sensible, esthétique ou cognitive. Pour comprendre et décoder cette révolution, Culture au Futur proposera à des artistes, écrivains, scénographes d'interpréter les liens entre la création et la technologie et de construire avec les entreprises de nouvelles formes d'innovation. La 1^{ère} édition de cet événement organisé sur deux journées (professionnelle puis grand public) pourrait se tenir en mai 2018.

Culture au futur comblera talents culturels et créatifs du territoire et technologies de pointe présentes dans les différentes villes de la région (Laval, Saint-Nazaire, Nantes, Angers, Le Mans, Cholet etc.), avec des entreprises au cœur de l'innovation (Mulliez Flory, Sepro, Airbus, STX etc.) et des acteurs de l'enseignement supérieur et de la création (ONPL, écoles d'art, école d'architecture, écoles de danse et de musique, scènes, Smart Factory, Stereolux, école de design, IRT, Technocampus, Clarté, Atlangames, E-sport Academy, Laval Virtual, Laval 3D Interactive, Ecole des mines de Nantes...).